

La Jamaïque est quelque peu agitée depuis un an environ ; la révolution de Cuba, dont les progrès allaient s'affirmant au moment de la déclaration de guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne, avait chauffé la tête des partisans de l'indépendance de la colonie anglaise. La Grande Bretagne craignant une explosion, au début de la guerre hispano-américaine, avait augmenté ses forces dans l'île et son voisinage ; cette précaution a été suffisante pour enrayer la révolution redoutée. Il y a également à la Jamaïque un parti qui désire l'annexion de l'île aux Etats-Unis, mais ce parti a peu de chance de succès par suite du préjugé des Yankees contre la race de couleur. C'est sans doute ce préjugé qui fait que les agitateurs demandent maintenant le rattachement de l'île au Canada.

En fin de compte, les habitants de la Jamaïque veulent sortir de leur situation actuelle ; ils rêvent d'un changement, sans savoir exactement de quel côté se tourner. Dans ces conditions, nous ne voyons trop ce que gagnerait le Canada à s'annexer des girouettes qui, à un moment donné, pourraient être une gêne réelle pour notre pays.

Le département de l'agriculture porte actuellement ses efforts vers la création de nouveaux marchés pour les produits de la laiterie. Cette année, nos exportations de beurre et de fromage n'atteignent pas l'importance qu'on en attendait. Le lait, par suite d'une récolte exceptionnelle de fourrages, est très abondant ; de sorte que les produits de la laiterie fabriqués en plus grande quantité ne s'écoulent pas en raison de la production. Une expédition de beurre en tinettes de la station Laitière de Calgary a été faite au Yukon et le département de l'agriculture se prépare à expédier des consignations de beurre en tinettes au Japon et en Chine.

LA PROHIBITION

Nous avons déjà, ici même, essayé de secouer la torpeur des principaux intéressés dans le vote qui sera donné le 29 de ce mois. Il y a des associations toutes formées de marchands, pour lesquels la Prohibition serait la ruine et ces associations ne remuent pas plus qu'une souche. C'est à se demander quel est leur but puisqu'elles ne donnent pas signe de vie quand l'existence même de leurs membres, existence commerciale s'entend, est en jeu.

Que fait l'Association des Epicieriers ; quels sont les actes de l'Association des Hôteliers depuis que la question de la prohibition a pris une forme sérieuse ? La première ne fait rien et la seconde a déclaré formellement qu'elle ne bougerait pas.

Cependant, c'est de l'action qu'il faudrait montrer en ce moment et beaucoup d'action. Les prohibitionnistes travaillent ferme à emporter le vote et, s'ils se pressent un peu trop, à notre sens, de crier victoire, il n'en est pas moins vrai qu'ils font tous leurs efforts pour gagner la bataille.

C'est une véritable abdication que la douce quiétude dans laquelle se complaisent épiciers, hôteliers et restaurateurs. Comment peuvent-ils espérer que les électeurs viendront tous donner leur vote contre la prohibition quand eux-mêmes ne se donnent pas la peine d'éclairer ces mêmes électeurs sur les résultats qu'aurait le plébiscite, s'il était en faveur de la prohibition ? Quelles mesures ont-ils prises pour amener les électeurs aux salles de votation ? Qu'ont-ils fait pour les décider à voter en leur faveur ? Rien, absolument rien.

Le banquet du Queen's Hotel, l'année dernière, nous faisait présager mieux que cela, de la part des hôteliers. S'ils comptent encore sur l'effet de cette démonstration pour le gain de leur cause, c'est qu'ils ont la confiance vigoureuse. Il y a longtemps que le public a oublié ces agapes et les discours qui les ont accompagnées ; il faudrait donc lui rafraîchir la mémoire.

Heureusement pour le commerce des liqueurs, la grande majorité des gens de notre province est tolérante et voit d'un mauvais œil cette petite minorité remuante, mais despotique, qui ne souhaite rien moins que de bannir de nos tables les boissons réconfortantes et saines.

Si au lieu d'en supprimer l'usage, les partisans actuels de la prohibition s'attaquaient aux abus des boissons alcooliques, ils trouveraient des adhérents de toutes parts, tandis que dans leur campagne tyrannique ils ne peuvent espérer rencontrer qu'une solide opposition de la part des gens aux vues larges, et de tous ceux qui ont souci de la liberté bien entendue du commerce et de l'industrie honnêtes.

Il est certain que, pour combattre le fléau de l'alcoolisme, des mesures doivent être prises ; c'est un devoir qui incombe au gouvernement et nous sommes certain qu'il n'y failira pas.

Nous n'avons guère compris que le gouvernement, pour donner un semblant de satisfaction à une poignée d'individus plus ou moins sincères, ait cru devoir en appeler au pays tout entier et demander à tous les électeurs ce qu'il doit faire. Outre la dépense énorme qu'occasionne une telle consultation elle ne saurait résoudre la question en jeu.

En supposant que le vote populaire soit en faveur de la prohibition, il n'aura pas été fait un pas contre le fléau de l'alcoolisme ; nous n'en voulons pour preuve que l'expérience des pays qui ont aboli la fabrication et la vente des alcools ; partout dans ces pays l'alcoolisme a fait des progrès ; partout s'est établie la contrebande et partout la distillation clandestine a fait son œuvre. Au lieu de boissons saines, pures, bien rectifiées, les buveurs ne pouvaient plus se procurer que des alcools mauvais, frelatés et dangereux. Est-ce là ce que nous devons souhaiter pour le Canada ? Non, certes.

Supposons maintenant que le vote du 29 septembre soit contraire à la prohibition, est-ce que l'agitation des teatotalers cessera ? Pas davantage. Ils espéreront se reprendre et n'en continueront pas moins à réclamer la fermeture des distilleries et l'abolition de la vente des vins et liqueurs.

La consultation était inutile ; elle l'était d'autant plus que nous ne croyons pas qu'il soit possible au gouvernement de se procurer par d'autres moyens les 15 à 16 millions que lui rapportent les diverses taxes sur les boissons.

Nous ne pensons pas que le gouvernement qui imposerait une taxe directe sur le peuple puisse se maintenir au pouvoir ; et, comme ceux qui sont à la tête des affaires ne veulent pas se suicider on en peut conclure qu'ils laisseront longtemps encore subsister la fabrication et la vente des liqueurs, vins, bières, etc...

Il n'en est pas moins vrai que tous les électeurs ont un devoir à remplir le jour du plébiscite. Ils doivent se présenter au scrutin et voter contre la prohibition, déclarant ainsi qu'ils sont les ennemis des mesures extrêmes et les partisans de la liberté commerciale.

LA VÉRITÉ PURE

On ne peut trouver pour guérir le croup et les affections de la gorge et des poumons, un remède aussi bon et aussi rapide que le BAUME RHUMAL.